



Logement Fraternité

Informations

Interventions directes en nature



Au delà de la collecte nous permettant de financer des actions d'urgence, Logement Fraternité a gagné la confiance d'entreprises lui donnant la possibilité d'intervenir directement auprès des plus démunis sous forme d'aides en nature. En témoignent deux opérations récentes relatées dans cette lettre :

Primalys, groupe de promotion immobilière important en Loire-Atlantique a récemment proposé à Logement Fraternité de récupérer les mobiliers (lits, tables de nuit, chaises, etc.) d'un hôtel destiné à être détruit. Ces mobiliers vont nous permettre d'équiper de nouveaux accueils d'urgence. Par ailleurs, la société HP Kalhyge de Pouzauges spécialisée dans l'hygiène et la fourniture de lingerie pour hôpitaux, hôtels et maisons de retraite nous a fourni à nouveau tout un stock de couvertures, draps et linge de toilette. Cette action a permis de venir en aide aux occupants du square Daviais via nos associations partenaires. Nous nous sommes fixés de venir en aide à toute détresse liée aux sans-abri, au delà de toutes questions politiques. Celles-ci restent sans doute posées, mais ne sont pas de notre ressort.



Guy Maillet

Président de Logement Fraternité

Un concert au profit de Logement Fraternité

Dans le cadre de sa collecte de fin d'année, Logement Fraternité organise un concert de musique classique en partenariat avec le Crédit Agricole. Ce concert aura lieu le vendredi 5 octobre à 20 heures, Salle Coligny, 15 bis



Les membres du quatuor "Musique et vous"

place Edouard Normand (derrière le temple protestant), à Nantes. Le quatuor "Musique et vous" interprétera le quatuor Américain de Dvorak, le quatuor «la Chasse» de Mozart ainsi que le Quartetsatz de Schubert.

Entrée : 15 €. Réservations possibles au 06 17 70 43 28 ou sur logement-fraternite@orange.fr

Une "Villa en urgence" pour les Passerelles

Logement Fraternité s'apprête à fournir une semi-remorque "Villa en urgence" à l'association vendéenne Les Passerelles. Celle-ci prévoit un engorgement de ses capacités d'accueil de sans-abri l'hiver prochain. Elle a fait appel à notre association pour y faire face, en lien avec la DDCS de Vendée (Direction départementale de la cohésion sociale) et la Mairie de la Roche-sur-Yon. Ces dernières fourniront un terrain viabilisé permettant d'accueillir le véhicule réaménagé pour huit hébergements. L'opération représente un coût de 22 000 € pour Logement Fraternité financé grâce à des aides substantielles du Conseil régional et du Conseil départemental de Vendée. Sans délai, le dossier a été bouclé en dix jours au cours du mois de juillet. Une convention sera signée en septembre avec pour objectif une mise en service en novembre.

Notre assemblée générale du 24 mai

Ainsi que l'a souligné notre président Guy Maillet lors de cette assemblée générale de l'association, l'un des points marquants de l'année 2017 – 2018 a été sans doute la pression migratoire sur notre territoire et particulièrement en Pays de la Loire. Le nombre des demandeurs d'asile, ainsi que la prise en charge des mineurs étrangers isolés, ont littéralement explosé, ce qui a conduit nos partenaires associatifs à gérer des urgences parfois avec difficulté et souvent au plus pressé afin de réguler au mieux ces flux inédits. Ce nouveau paradigme a été intégré au sein de notre association en accord avec notre conseil de surveillance afin à la fois d'en tenir compte, mais aussi de ne pas faire double emploi avec les dispositifs publics et régaliens affectés à ces missions.

Notre secrétaire général Philippe Mulat a fait remarquer que depuis la fin de l'année 2017 et sans discontinuer depuis, les demandes d'équipement de résidents en CHRS ou en logements diffus par nos associations partenaires se font de plus en plus nombreuses et l'inflation est sensible. Nous ne pourrions donc pas longtemps répondre favorablement à une demande aussi inflationniste. Il nous faudra prendre des décisions sur les plafonds que nous ne pourrions pas dépasser au risque de pénaliser l'ensemble des projets pour lesquels nous sommes sollicités.



Cette assemblée générale de Logement Fraternité 2018 s'est tenue dans les locaux de Saint-Benoît Labre. Laurence Garnier, Vice présidente du Conseil Régional des pays de la Loire en charge de la vie associative y était présente.

Sur le plan de la collecte, nous subissons le contrecoup de la morosité des Français et de l'incertitude quant à leur avenir qui les amène à être plus frileux dans leur générosité. Ainsi, nous avons collecté

environ 65 600 € cette année contre environ 70 000 € l'an passé (hors opération de l'exposition Fernando Costa), ce qui demeure un résultat somme toute comparable, mais en légère baisse.

Les comptes présentés par Sylvie Esor, trésorière

Le bilan de l'exercice (1^{er} mars 2017 au 28 février 2018) a été établi par le cabinet HLP Audit dans des conditions de mécénat.

Comptes de fonctionnement

Les recettes s'élèvent à 7 558 € (contre 8 884 € l'année précédente)

- Subventions : 2 000 € de la Mairie de Nantes, 2 000 € du Conseil départemental de Loire-Atlantique, 2 000 € du Conseil régional.
- Nous avons enregistré d'avantage d'adhérents cette année. Les cotisations passent de 384 € à 1 024 €
- Enfin les produits financiers complètent nos recettes pour 534 €

Nos charges administratives s'élèvent à 4 583 €

- Fournitures : 269 €
- Assurance du local : 349 €
- Frais d'honoraires : 987 €
- Actions commerciales : 1 400 €
- Organisation des 20 ans de Logement Fraternité : 1 578 €

Comptes de dons

La collecte des fonds s'est élevée à 65 609 € (contre 80 816 € l'an passé). Si l'on retire le don exceptionnel de Fernando Costa à l'occasion de son exposition, nous nous retrouvons sensiblement dans la même fourchette que l'an dernier (69 800 contre 65 609 € cette année)

Dons Loire-Atlantique :	42 067 €
Dons Vendée :	830 €
Dons via esacedon de CEBPL :	3 076 €
Sponsors et mécénat :	16 000 €
Nuit Fraternité, marché Noël :	3 636 €

À cette collecte, il faut ajouter le don exceptionnel de l'association Joseph Folliet pour un montant de 350 000 € déposé sur un compte dédié. Une convention a été signée avec cette association sur des projets de grande ampleur proposés par Logement Fraternité.



La redistribution

Nous avons redistribué 33 999 € contre 61 524 €, l'an passé.

Aux associations partenaires :

- en Loire-Atlantique : 12 142 €
- En Vendée : 7 248 €

Aux particuliers par l'intermédiaire des associations : 14 609 €

Il nous reste 148 240 € provisionnés pour couvrir les frais engagés.

Compte de résultat

Nous sommes cette année créditeurs de 2974 €

Draps, couvertures et linge de toilette pour les occupants du square Daviais

Grâce à une nouvelle opération de collecte de linge effectuée le 2 août dernier auprès de la société HP Kalhyge de Pouzauges, Logement Fraternité a pu venir en aide aux sans-abri du square Daviais, notamment à ceux réinstallés par la Ville dans le gymnase Emile Morice.

150 couettes légères, 350 draps coton, 100 draps housse en jersey, 500 gants de toilette, 200 serviettes de toilette ont pu leur être redistribués via l'association ANEF-Ferrer. C'est la deuxième fois que la société HP Kalhyge (anciennement Initial) spécialisée dans l'hygiène et la fourniture de lingerie pour hôpitaux, hôtels et Ehpad fournit gracieusement ce linge recyclé à Logement Fraternité.



Sébastien Philibert, Directeur de l'unité de Pouzauges et Sylvie Coutaud, responsable production, en compagnie de Danièle Vanderperre et Emile Delaunay de Logement Fraternité.

Logement Fraternité parmi les acteurs de l'inclusion sociale de Vendée



Aux micros : Jean-Eudes Tesson, président de l'APSH et Mme Rivière, Vice-Présidente du Conseil départemental de Vendée.

Une rencontre sur l'inclusion sociale en Vendée était organisée le 1^{er} juin dernier aux Sables d'Olonne à l'initiative de l'APSH (Accompagnement personnalisé et soutien à l'habitat) avec laquelle Logement Fraternité collabore depuis de nombreuses années. Cette journée a permis à notre équipe d'être en contact avec une vingtaine d'associations réunies aux côtés des centres communaux d'action sociale du département.

Les échanges, conférences et tables rondes ont permis de savoir et com-

prendre ce qui se fait sur place par chacun et, pour Logement Fraternité de discerner les occasions d'intervenir de façon optimale auprès des Vendéens qui travaillent à la réinsertion des sans-logis. Objectif sous-jacent : susciter la création d'une antenne Logement Fraternité-Vendée autonome.

Un tableau complet de la problématique de l'inclusion a été dressé lors d'une

conférence tenue par Julien Damon, rapporteur général du Grenelle de l'insertion et professeur associé à Sciences Po. Puis une table ronde a été animée par Jean-Eudes Tesson, président de l'APSH et de l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale.

Notre nouvelle adresse en Vendée :
3 bis rue des Primevères
85 340 Olonne-sur-Mer



L'équipe de Logement fraternité venue sur place aux côtés de Julien Damon.

L'Etat s'en remet de plus en plus aux associations

Les dotations de l'Etat pour les CHRS (Centres d'hébergement et de réinsertion sociale) vont diminuer de 20% sur les cinq prochaines années. L'accent sera mis sur le logement durable. Compte tenu de la situation, il n'en demeure pas moins que l'accueil d'urgence demeure un impératif. Les associations se mobilisent donc dès maintenant pour faire face. Ainsi, les Eaux Vives et Saint-Benoît Labre envisagent de se rapprocher. Une convention a été signée en janvier. Premier pas vers une fusion ?

Les bénévoles honorés par le Conseil régional



Trois membres du bureau de Logement fraternité ont participé à la journée organisée par la Région à l'occasion du départ du Tour de France à la Baule. Sa présidente Christelle Morançais a annoncé la création d'une Fondation régionale pour le bénévolat et l'organisation prochaine d'un forum sur ce thème.

Le public des maraudes

D'après le rapport annuel du SIAO, le Samu social a recensé 297 personnes couchant dehors au cours de ses maraudes l'an passé, principalement des hommes (9 personnes sur 10). Parmi elles, 127 personnes refusent de rejoindre les centres d'hébergement. C'est à ces personnes que sont distribués les duvets fournis par Logement Fraternité, leur permettant de mieux dormir dehors.

Ces refus peuvent avoir plusieurs motifs, allant de la réticence à se séparer du groupe ou des animaux d'accompagnement au rejet du contact avec des institutions, en passant par l'angoisse de la prise en charge ou le refus d'abandonner le lieu investi. Sont également mises en cause les règles de fonctionnement imposées par les règlements intérieurs des structures (horaires fixes, fermeture en journée, non consommation, non présence d'animaux, etc.). Enfin, certains invoquent le refus d'abandonner le lieu qu'ils ont investi (leur "chez soi", que ce soit un squat ou l'abri d'un porche) ou l'angoisse provoquée par une prise en charge.

À noter que 43 % des sans-abri rencontrés présentent une problématique sanitaire (addiction, trouble psychologique, trouble somatique).



Une série de cartes de correspondance au profit des sans-abri

Avec le développement d'internet, les vœux de fin d'années se transmettent davantage maintenant par e-mails. Les cartes de vœux traditionnelles ont tendance à disparaître. En revanche, sont apparues des cartes de correspondance qui permettent de mettre en valeur une occasion particulière.

Logement Fraternité vient donc d'éditer de telles cartes illustrées à titre gracieux par Jean Bel avec des dessins évoquant Nantes.

Le produit de la vente de ces cartes contribue évidemment à la collecte annuelle avec toujours pour principe : 1 € collecté est 1 € distribué.

Comment faire un don à Logement Fraternité ?

- **Chèques** : à envoyer à Logement Fraternité, 4 rue Racine, 44 000 Nantes
- **L'Espace Dons** : www.logement-fraternite.espacedons.com vous connecte avec le site sécurisé de la Caisse d'Épargne.

Cette année, une facilité supplémentaire pour participer à notre collecte : un QR code ! Il suffit de le scanner ci-contre.



Pour tous renseignements :
logement-fraternite@orange.fr
et tél. 02 40 12 04 86

**Faire un don, c'est bien.
Devenir adhérent à Logement Fraternité, c'est encore mieux**

Pour devenir adhérent, il suffit de poser sa candidature à l'adresse ci-dessus et de faire un chèque (distinct) de 20 €. Cette somme, contrairement aux dons qui sont intégralement redistribués, est affectée au fonctionnement de l'association (téléphone, courrier, etc.)

Site : www.logement-fraternite.org
e-mail : logement-fraternite@orange.fr
Tél. : 02 40 12 04 86
Dons adressés à **Logement Fraternité** :
4 rue Racine, 44 000 Nantes

